

Ecrit par le 23 juillet 2024

## Une journée dédiée aux chats à la SPA vauclusienne



Ce samedi 18 novembre, la SPA de Vaucluse honore ses super chats, ceux issus d'abandons, de maltraitances, nés dans les rues ou ayant perdus leur protecteur, le temps d'une journée.

Ces boules de poils, qui sont au refuge du Petit Pigeolet depuis plus ou moins longtemps, attendent un nouveau foyer et ne demandent qu'à recevoir de l'amour. Cette journée qui leur est dédiée sera donc l'occasion de les rencontrer. Il sera également possible de se renseigner sur le Fiv+ et le Felv+ (le sida et la leucose du chat) avec le vétérinaire bénévole Dr Vre Paudrat, sur réservation au 04 90 38 07 89. Une buvette sera installée et il sera possible d'acheter des pâtisseries, dont les profits seront en faveur des animaux du refuge.

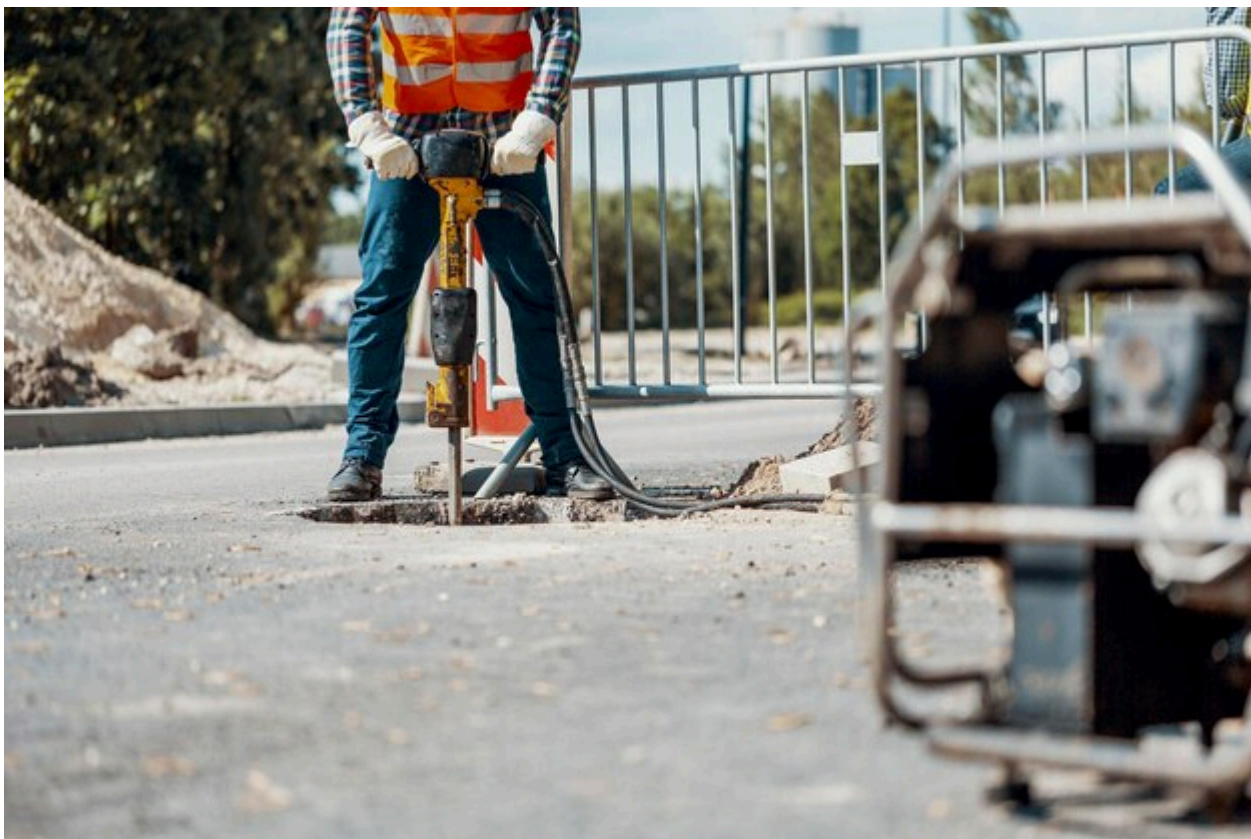
**Samedi 18 novembre. De 10h à 17h. Refuge du Petit Pigeolet. 170 Chemin du Pigeolet. Isle-sur-**

Ecrit par le 23 juillet 2024

**la-Sorgue.**

V.A.

## Isle-sur-la-Sorgue : la rue Rose Goudard interdite à la circulation en semaine



Des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement ont lieu place Rose Goudard, à L'Isle-sur-la-Sorgue, depuis ce lundi 6 novembre. Ainsi, la rue Rose Goudard est fermée à la circulation des véhicules, depuis son intersection avec la place Ferdinand Buisson jusqu'au quai Jean Jaurès, à l'exception des week-ends, et ce, jusqu'au vendredi 1<sup>er</sup> décembre.

Durant toute la durée des travaux, le cheminement piéton et l'accès à pied aux commerces et aux

Ecrit par le 23 juillet 2024

terrasses sont maintenus, et l'accès au centre-ville en véhicule reste possible par la rue de la République. La sortie des véhicules par la place de la Liberté se fait désormais par la rue du 4 septembre, et celle par la place Marcel Chalié se fait par la rue de l'écrevisse. La rue du Dr Tallet est également fermée à la circulation, sauf pour les riverains.

Les forains du marché du jeudi installés dans la rue Rose Goudard sont déployés ailleurs. Le marché du dimanche, quant à lui, est maintenant sur la place éponyme, où la circulation reste possible les week-ends.

V.A.

---

## La ville de L'Isle-sur-la-Sorgue classée 'Station de tourisme'

Ecrit par le 23 juillet 2024



La ville de [L'Isle-sur-la-Sorgue](#) a été classée 'Station de tourisme' par arrêté préfectoral du 8 septembre 2023. C'est donc la deuxième ville du Vaucluse à obtenir ce classement après Avignon. Ce dernier, qui atteste d'une politique touristique d'excellence reconnue par l'État, ne vise pas à amplifier les flux touristiques mais à mieux qualifier l'offre touristique au profit des visiteurs.

Depuis plusieurs années, [Isle sur la Sorgue Tourisme](#) développe un tourisme durable au niveau social et environnemental avec des offres hors saison estivale, afin de promouvoir un tourisme de quatre saisons et ainsi permettre la cohabitation entre les touristes et les habitants du territoire. Un objectif vers lequel la Ville se dirige déjà avec son nouveau plan de stationnement qui prendra effet en début d'année 2024, qui vise à dynamiser davantage le centre-ville, améliorer l'accueil des touristes, mais surtout optimiser la qualité de vie des L'Islois, notamment ceux habitant en centre-ville.

[Lire également : 'La Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue dévoile sa nouvelle politique de stationnement'](#)

Le classement 'Station de tourisme' est une manière d'appréhender le tourisme d'avenir, d'ouvrir des perspectives en faveur de la régulation des flux, du développement des mobilités douces et durables, de

Ecrit par le 23 juillet 2024

la sobriété énergétique, de la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité, de la mise en valeur des circuits courts et de l'économie circulaire.

V.A.

## La SPA vaclusienne célèbre la Journée mondiale des animaux



La Journée mondiale des animaux a eu lieu ce mercredi 4 octobre. Pour l'occasion, la SPA vaclusienne donne rendez-vous au public ce samedi 7 octobre au refuge du Petit Pigeolet, ainsi qu'à la Fête Viking à L'Isle-sur-la-Sorgue tout le week-end.

Écrit par le 23 juillet 2024

Au refuge, les animaux vous attendront de 10h à 17h pour se présenter. Une buvette ainsi que des pâtisseries seront proposées au public. Les profits seront en faveur des animaux du refuge. Quant à la Fête Viking qui aura lieu au Parc Gautier, la SPA y tiendra un stand ces samedi 7 et dimanche 8 octobre.



V.A.

## Le Département de Vaucluse célèbre les 40 ans de son Service d'archéologie



**En 1983, le Vaucluse a été l'un des premiers départements français à créer son service d'archéologie après les lois de décentralisation. Le Département célèbre donc les 40 ans de ce service et propose deux jours d'animations au public à L'Isle-sur-la-Sorgue ces vendredi 6 et samedi 7 octobre.**

Pour fêter son anniversaire comme il se doit, le Service d'archéologie du Département de Vaucluse s'est associé à la Direction du patrimoine de L'Isle-sur-la-Sorgue. Le public sera donc accueilli à l'espace culturel Les Platrières pour découvrir l'histoire archéologique du département.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Au programme : le suivi archéologique des travaux du Théâtre d'Orange, les dernières études archéologiques du patrimoine juif de L'Isle-sur-la-Sorgue, l'exploitation de l'argousier à Pertuis, présentation de l'ouvrage '40 ans d'archéologie en Vaucluse', les premiers résultats des fouilles réalisées aux environs des Thermes du Nord à Vaison-la-Romaine, ou encore les recherches récentes sur la colline de Lampourdier à Orange.

Pour découvrir tout le programme en détail, [cliquez ici](#).

**Vendredi 6 et samedi 7 octobre. De 8h à 18h. Réservations au 04 90 16 11 81 ou par mail à l'adresse [archeologie@vaucluse.fr](mailto:archeologie@vaucluse.fr). Espace Les Platrières. 36 Boulevard Paul Pons. L'Isle-sur-la-Sorgue.**

V.A.

---

## La Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue dévoile sa nouvelle politique de stationnement



Ecrit par le 23 juillet 2024



**Les élus de [L'Isle-sur-la-Sorgue](#) viennent de voter en faveur d'un nouveau plan de stationnement qui prendra effet dès 2024 et qui vise à dynamiser davantage le centre-ville, améliorer l'accueil des touristes, mais surtout optimiser la qualité de vie des L'Islois, notamment ceux habitant en centre-ville.**

La nouvelle politique de stationnement de L'Isle-sur-la-Sorgue a été approuvée ce mardi 26 septembre lors du dernier conseil municipal. Le stationnement est au cœur des préoccupations des élus depuis de nombreuses années. La Ville a en effet connu un essor plutôt récent, dans les années 1980-1990, en comparaison avec les autres lieux touristiques de Vaucluse qui eux sont connus depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. « La Ville ne s'est pas forcément structurée sur une trame touristique classique », explique le maire [Pierre Gonzalvez](#).

L'Isle-sur-la-Sorgue a donc vu son nombre d'habitants croître assez rapidement, passant de 8 000 habitants dans les années 1970, à 20 500 L'Islois aujourd'hui, couplé avec une grande croissance de la présence touristique, qui place aujourd'hui la ville à la première place des villes les plus touristiques du département. Aujourd'hui, la ville vit et attire toute l'année, et plus seulement durant la période estivale. Ainsi, sa population est en attente de réponse quant à sa qualité de vie face à l'évolution touristique rapide.

Ecrit par le 23 juillet 2024

## Se réapproprier le tourisme

L'enjeu aujourd'hui pour les élus de la Ville est de pouvoir garantir un bon accueil des touristes, tout en améliorant la qualité de vie des habitants. Deux actions entrent donc en jeu : le décret des zones dites « tendues » du 25 août 2023, et le nouveau statut de 'Station de tourisme'.

Premièrement, L'Isle-sur-la-Sorgue fait partie des communes classées en zone tendue. Une décision qui découle du développement exponentiel des locations saisonnières, aux dépens des locations annuelles, qui participe à l'augmentation du prix du foncier et crée une difficulté pour les L'Islois pour se loger. Le décret permet aux collectivités qui y sont inscrites de majorer la taxe d'habitation des résidences secondaires jusqu'à 60%. La municipalité a pris la décision de majorer à 40% les quelque 800 logements exposés à cette taxation.

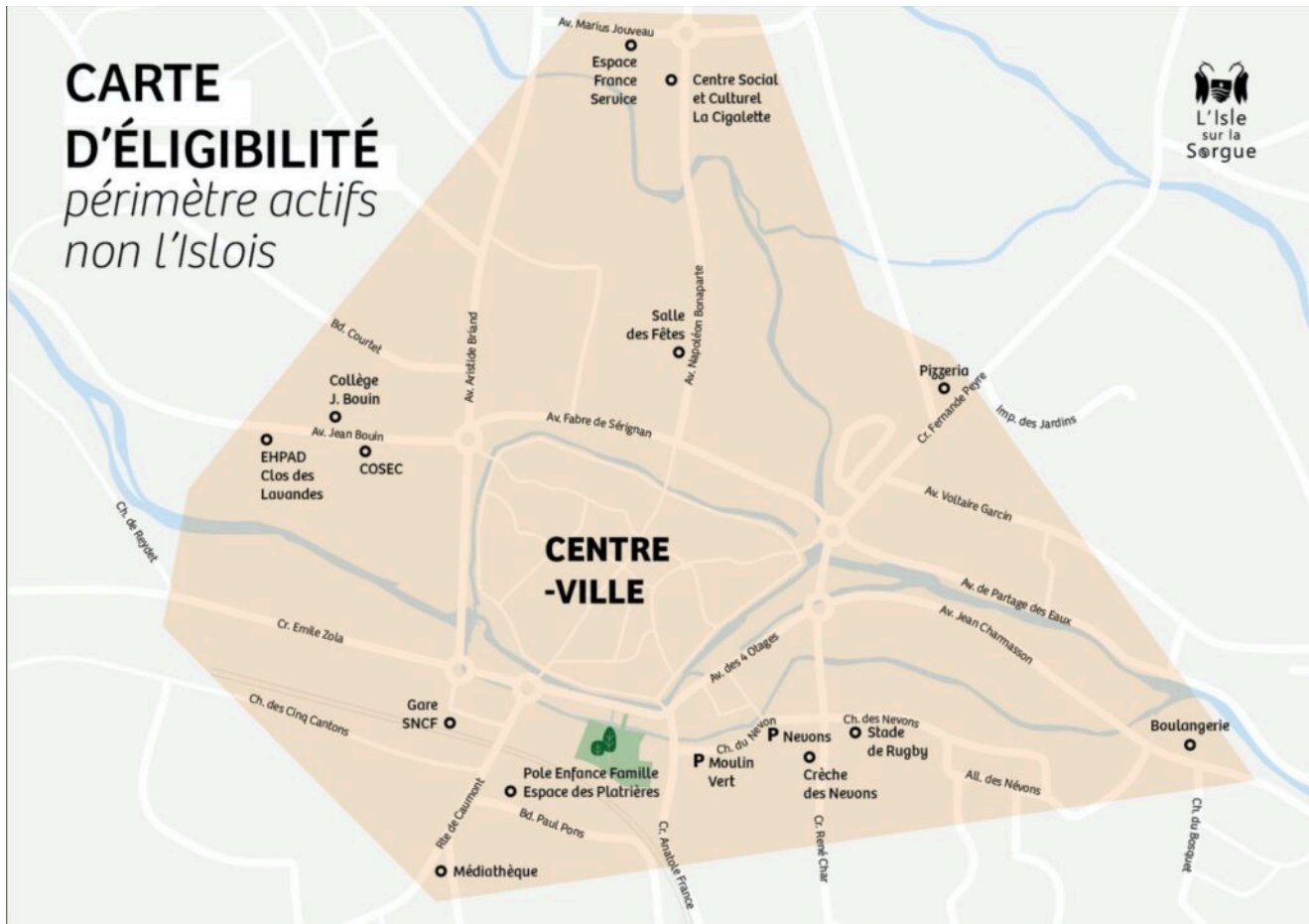
Deuxièmement, la Ville a obtenu le statut de 'Station de tourisme'. « Ce statut ne veut pas dire aller chercher plus de touristes, mais améliorer leur accueil », explique [Eric Bruxelles](#), président de L'Isle sur la Sorgue Tourisme et conseiller municipal délégué à l'attractivité et au tourisme. La volonté de la ville et de l'office du tourisme est de travailler ensemble sur la qualité et la montée en gamme de leurs offres. C'est là qu'entre en jeu la nouvelle politique de stationnement de L'Isle-sur-la-Sorgue. « La nouvelle stratégie de stationnement a vocation à favoriser la dynamisation du centre-ville, à faciliter l'accès aux habitants et aux visiteurs pour venir y consommer et se nourrir », ajoute [Eulalie Rus](#), adjointe en charge des travaux, festivités et manifestations traditionnelles.

## La nouvelle politique de stationnement

Ainsi, pour se réapproprier le tourisme tout en respectant la qualité de vie des L'Islois, la Ville a décidé de changer ses modalités de stationnement. « Une nouvelle politique qui prendra effet dès 2024 et que les habitants et les visiteurs vont pouvoir assimiler peu à peu », affirme [Ludovic Germain](#), adjoint en charge de la circulation et du stationnement.

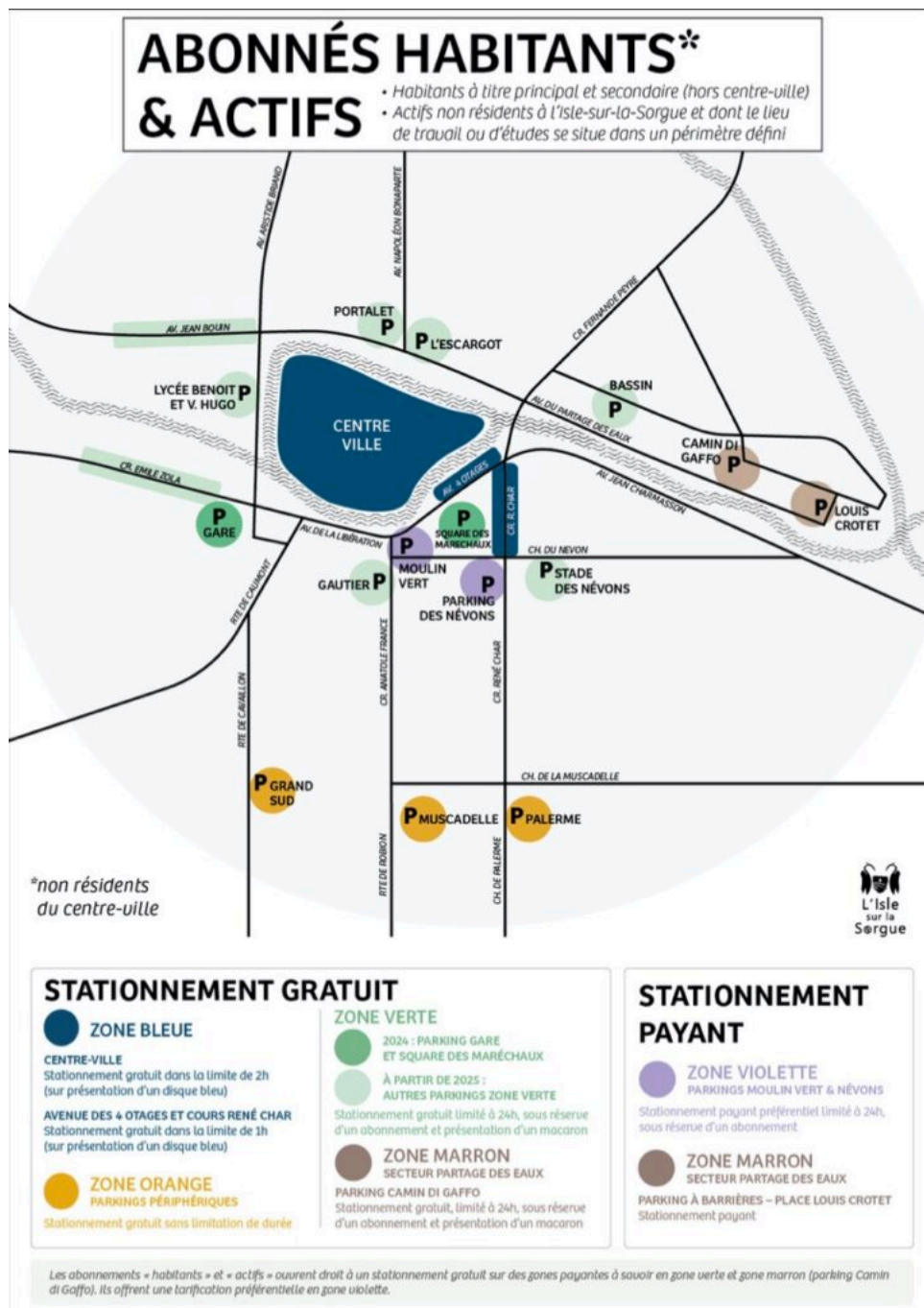
Si le stationnement demeure gratuit pour les L'Islois, toute l'année, pour les emplacements qui l'étaient déjà, celui des visiteurs lui, devient payant. Pour ce qui est des personnes venant de l'extérieur mais qui travaillent ou étudient à L'Isle-sur-la-Sorgue, elles bénéficieront également de la gratuité du stationnement, à condition qu'elles exercent une activité au sein du périmètre défini.

Ecrit par le 23 juillet 2024



Dès 2024, les habitants et les actifs non l'islois devront souscrire à un abonnement gratuit, à l'aide d'un justificatif de domicile ou de travail, afin de bénéficier d'un macaron qui leur permettra le stationnement gratuit.

Ecrit par le 23 juillet 2024



## Un accès au centre-ville facilité pour tous

Les différentes zones de stationnement sont classées par couleur. Ainsi, les places de stationnement intra-sorgue, et Avenue des quatre otages et Cours René Char, sont désormais classées en zone bleue et nécessite la présentation d'un disque bleu dans le véhicule. Le stationnement intra-sorgue sera limité à

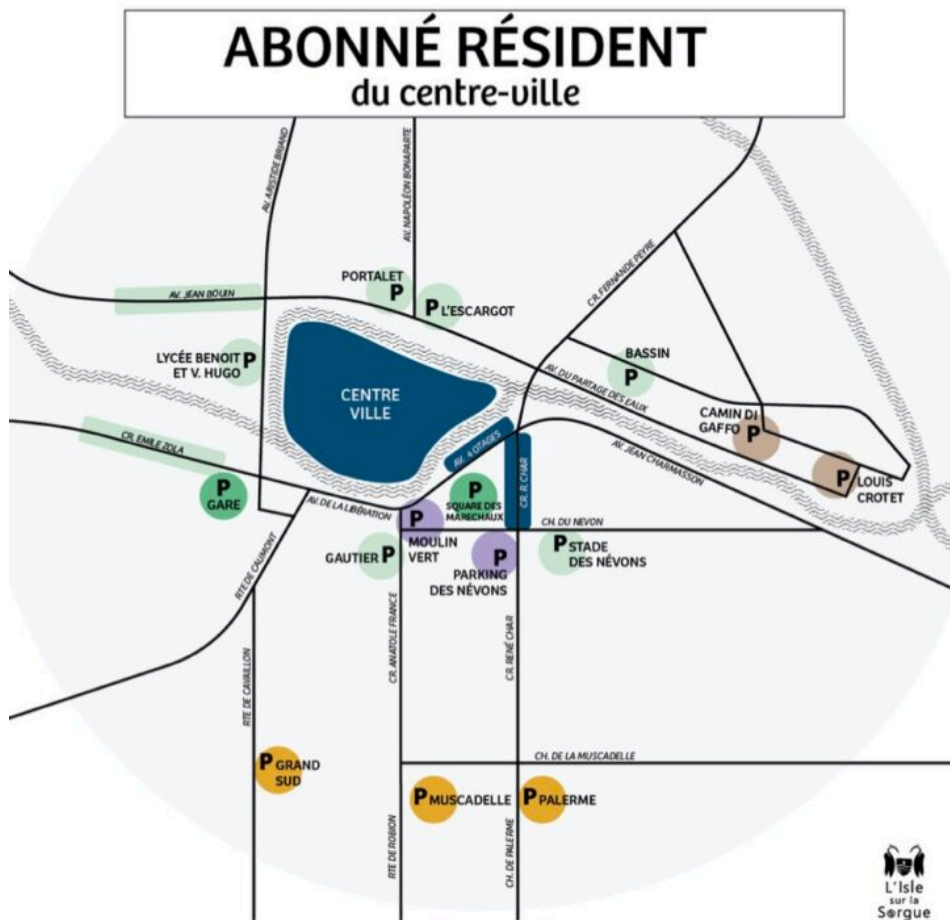
Écrit par le 23 juillet 2024

2h et celui sur l'Avenue des quatre otages et le Cours René Char à 1h, mis à part pour les résidents du centre-ville, qui peuvent y stationner jusqu'à 7 jours.

« Cette limitation devrait permettre aux résidents de pouvoir se garer plus facilement, et devrait créer de la rotation pour faciliter l'accès aux commerces et services du centre-ville aux visiteurs », développe Ludovic Germain.

Les zones vertes quant à elles, concernent les parkings de la gare et le square des maréchaux à partir de 2024, et les parkings du lycée Benoit, Portalet, L'escargot, Bassin, du stade des Névens, le Cours Émile Zola et l'avenue Jean Bouin à partir de 2025. Elles sont gratuites et limitées à 24h de stationnement pour les habitants hors centre-ville et les actifs non l'islois, et gratuites et limitées à 7 jours pour les résidents du centre-ville.

Ecrit par le 23 juillet 2024



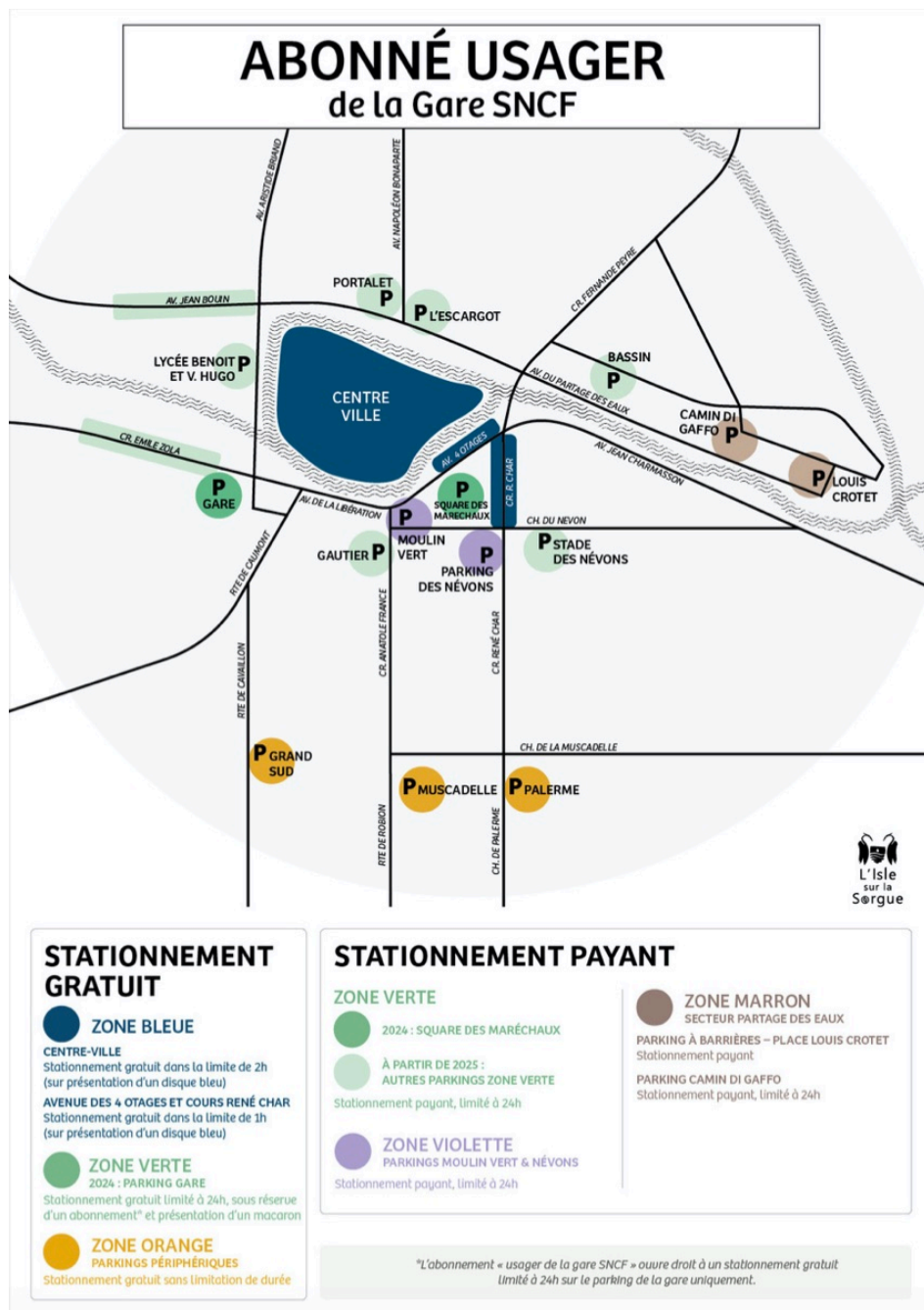
STATIONNEMENT GRATUIT		STATIONNEMENT PAYANT	
<p><b>ZONE BLEUE</b></p> <p><b>CENTRE-VILLE</b> Stationnement gratuit dans la limite de 7 jours, sous réserve d'un abonnement et sur présentation du macaron</p> <p><b>AVENUE DES 4 OTAGES ET COURS RENÉ CHAR</b> Stationnement gratuit dans la limite de 1h (sur présentation d'un disque bleu)</p> <p><b>ZONE ORANGE</b> PARKINGS PÉRIPHÉRIQUES Stationnement gratuit sans limitation de durée</p>	<p><b>ZONE VERTE</b></p> <p>2024 : PARKING GARE ET SQUARE DES MARÉCHAUX</p> <p>À PARTIR DE 2025 : AUTRES PARKINGS ZONE VERTE</p> <p>Stationnement gratuit limité à 7 jours, sous réserve d'un abonnement et sur présentation d'un macaron</p> <p><b>ZONE MARRON</b> SECTEUR PARTAGE DES EAUX PARKING CAMIN DI GAFFO Stationnement gratuit limité à 24h, sous réserve d'un abonnement et sur présentation d'un macaron</p>	<p><b>ZONE VIOLETTE</b> PARKINGS MOULIN VERT &amp; NÉVOIS Stationnement payant préférentiel limité à 24h, sous réserve d'un abonnement.</p> <p><b>ZONE MARRON</b> SECTEUR PARTAGE DES EAUX PARKING À BARRIÈRES - PLACE LOUIS CROTET Stationnement payant</p>	

L'abonnement « résidents du centre-ville » ouvre droit à un stationnement prolongé en zone bleue du centre-ville jusqu'à 7 jours. Il ouvre droit à un stationnement gratuit sur des zones payantes à savoir en zone verte et zone marron (parking Camin di Gaffo). Enfin, il offre une tarification préférentielle en zone violette.

### Visiteurs et usagers de la gare

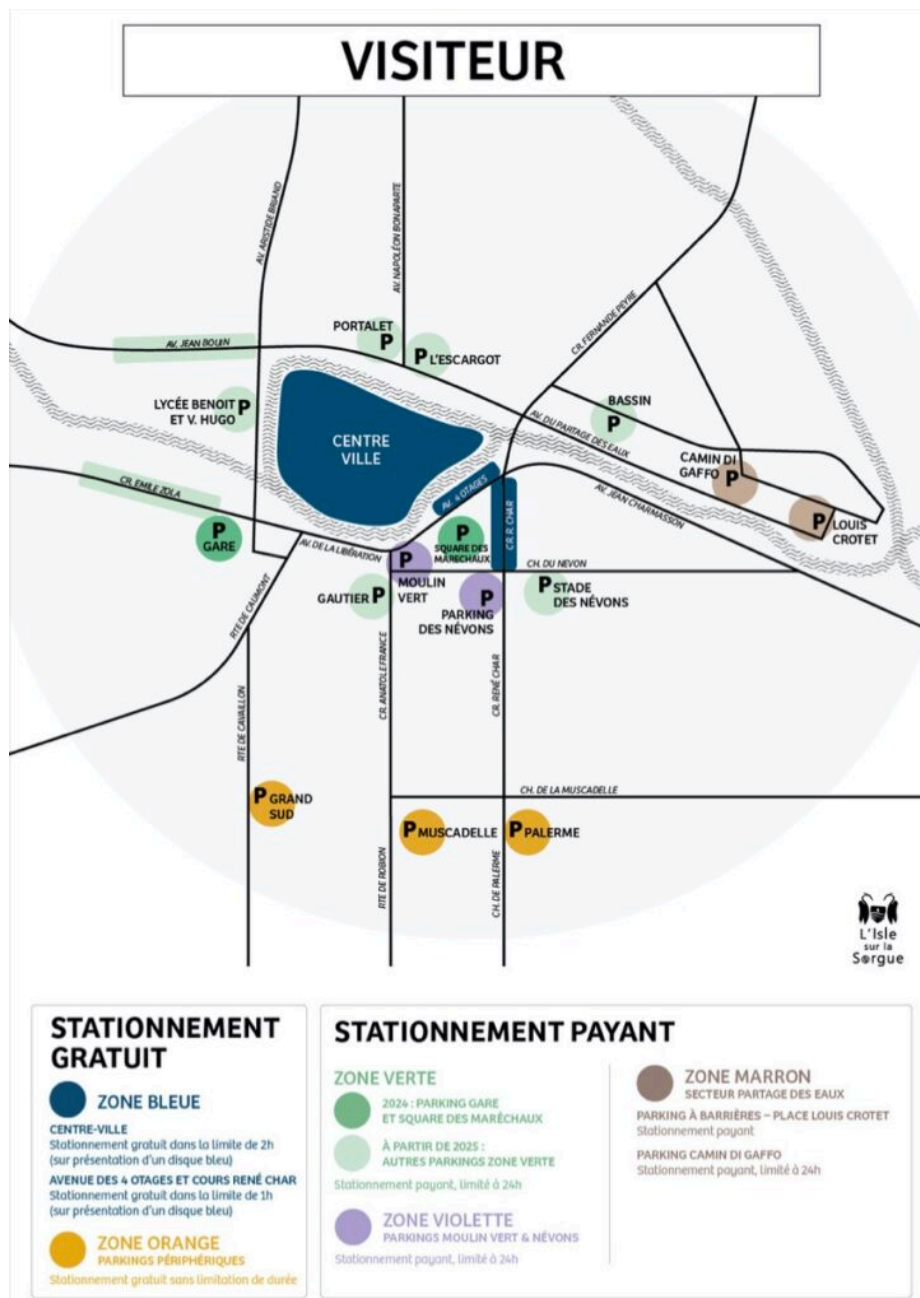
Les usagers de la gare, même s'ils ne sont pas L'Islois, pourront se garer gratuitement sur le parking de la gare durant 24h maximum, sous réserve d'un abonnement 'usager de la gare SNCF' permettant l'obtention d'un macaron à laisser sur son véhicule.

Ecrit par le 23 juillet 2024



Pour les visiteurs, seules les zones bleues demeurent gratuite, sous présentation d'un disque bleu, avec une limitation de stationnement de 2h en centre-ville, et d'1h pour l'Avenue des quatre otages et le Cours René Char. Pour ce qui est des autres zones, elles seront à présent toutes payantes pour les visiteurs de la ville, ou presque.

Ecrit par le 23 juillet 2024



## Trois parkings gratuits pour tous, deux parkings payants pour tous

Seuls les trois parkings un peu écarté de la ville, en zone orange, demeurent gratuits pour tous, à savoir les parking Grand Sud, Muscadelle et Palerme. Le stationnement est désormais gratuit pour tous la nuit (à partir de 20h en zone bleue, et 19h en zones violette et verte) contre 1€ aujourd'hui, afin de favoriser l'accès aux restaurants et au cinéma qui va faire l'objet d'une ouverture prochaine.



Ecrit par le 23 juillet 2024

Pour ce qui est des parkings Moulin Vert et des Névens, qui étaient déjà payants, ils le resteront, même pour les L'Islois qui paieront 1€ pour 24h de stationnement toute l'année. Pour les visiteurs, en revanche, le tarif sera toute l'année plus ou moins équivalent à celui présenté jusqu'à présent durant la haute saison.

### **Le Partage des eaux**

Le Partage des eaux est doté de deux parkings : Carmin di Gaffo et Louis Crotet. Ils sont tous les deux classés en zone marron. Le parking Louis Crotet est payant pour tous du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre, et gratuit le reste de l'année.

Le parking Carmin di Gaffo, quant à lui, est gratuit toute l'année pour les L'Islois et actifs non l'islois présentant un macaron, mais est payant entre le 1<sup>er</sup> mai et le 30 septembre pour les visiteurs et autres abonnés. Il est gratuit pour tous du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril.

### **Des places de stationnement optimisées**

Avec cette nouvelle politique de stationnement, la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue ne compte pas augmenter le nombre de places de stationnement, aujourd'hui au nombre de 3 200, mais optimiser celles déjà présentes.

Afin de veiller au respect des nouvelles règles de stationnement, la Ville, qui a déjà embauché deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) en 2023, compte en recruter deux autres en 2024. Les horodateurs vont être déployés progressivement, et la Ville va commencer à communiquer sur cette nouvelle politique auprès des habitants dès maintenant. Les élus espèrent une assimilation complète des nouvelles règles de stationnement d'ici le printemps prochain.

---

# **Le Réseau Entreprendre Rhône-Durance fait sa soirée de rentrée à la Fondation Villa Datriis**

Ecrit par le 23 juillet 2024



Le mardi 12 septembre, le [Réseau Entreprendre Rhône-Durance](#) a fait sa rentrée à l'Isle-sur-la-Sorgue. C'est au milieu des œuvres d'art de la [Fondation Villa Datris](#) que se sont réunis membres du Réseau et partenaires.

80. C'est le nombre de personnes qui se sont rendus à la Fondation Villa Datris le 12 septembre et qui ont vogué entre les œuvres de l'exposition 'Mouvement et lumière #2' à l'occasion de la soirée de rentrée du Réseau Entreprendre Rhône-Durance.

Si cet événement a été l'occasion pour les membres du Réseau et ses partenaires de s'imprégner de l'art contemporain lors d'une visite des lieux menée par une médiatrice, cette soirée a également permis de présenter les ambitions pour l'année 2023/2024, les nouveaux membres du Réseau Entreprendre Rhône-Durance, et les chefs d'entreprise qui viennent de rejoindre la liste des lauréats de 2023.

### La Fondation Villa Datris

« C'est toujours un plaisir de se retrouver à chaque fois dans un lieu différent », a déclaré [Emmanuel Sertain](#), président du Réseau Entreprendre Rhône Durance. La Fondation Villa Datris est un lieu d'exception à l'Isle-sur-la-Sorgue qui rend accessible l'art contemporain. Si le lieu a accueilli 80

Ecrit par le 23 juillet 2024

personnes pour cette soirée de rentrée, c'est au total déjà plus de 52 000 visiteurs qui ont franchi son portail cette année, contre environ 40 000 les années précédentes.

« La Fondation Villa Datriis est la preuve que l'on peut gérer des entreprises et s'intéresser à l'art, et pourquoi pas monter des collections », a affirmé [Stéphane Baumet](#), directeur de la Fondation, en s'adressant tout particulièrement aux gérants d'entreprise présents lors de cette soirée. En effet, la présidente de la Fondation, [Danièle Kapel-Marcovici](#), et également la présidente du groupe [Raja](#), spécialisé dans la distribution d'emballages et de fournitures professionnelles et implanté notamment à Sorgues. Danièle Kapel-Marcovici montre son amour pour l'art à travers la Fondation Villa Datriis, mais aussi à travers Raja, qui a [sa propre collection d'art](#).

### Visite de la Fondation

Les membres et partenaires du Réseau Entreprendre Rhône-Durance ont donc pu visiter les différents étages de la Villa Datriis afin de mieux comprendre la passion de la PDG de Raja pour l'art contemporain. Ils ont pu découvrir les 81 œuvres de l'exposition 'Mouvement et lumière #2' grâce aux explications d'une médiatrice.

Des effets d'optiques aux effets de lumières, tout en passant par les mouvements, les invités ont pu profiter d'une immersion totale dans les univers des différents artistes pendant près d'une heure.

Ecrit par le 23 juillet 2024



Ecrit par le 23 juillet 2024



Ecrit par le 23 juillet 2024



©Vanessa Arnal

## Une nouvelle année débute pour le Réseau Entreprendre Rhône-Durance

Après une visite guidée sous les yeux ébahis et curieux de chacun, le président du Réseau Entreprendre Rhône-Durance a présenté une des ambitions de cette nouvelle année : la dynamisation du Réseau. « On souhaite relancer les commissions mises en place l'année dernière, celles qui ont très bien marché comme la commission des lauréats, pilotée par [Olivier Trintignac](#), la commission partenariats, menée par [Véronique Constantin](#), ou la commission territoriale, dirigée par [Brigitte Borel](#), mais aussi en créant des commissions sur de nouvelles thématiques », a-t-il expliqué.

Ces nouvelles thématiques devraient être décidées et annoncées dans les prochains jours. « J'appelle tous ceux qui souhaitent s'impliquer à se rapprocher de nous », a poursuivi le président du Réseau. Emmanuel Sertain en a également profité pour rappeler que la Fédération du Réseau Entreprendre, qui représente près de 130 associations et plus de 15 000 membres, organise sa biennale à Saint-Étienne du 13 au 15 octobre prochains et qu'il reste encore des places. Ces trois jours permettront des moments d'échange et de convivialité entre des chefs d'entreprise engagés.

## De nouveaux membres et de nouveaux lauréats

Ecrit par le 23 juillet 2024

Cette rentrée a aussi été l'occasion de présenter les nouveaux membres du Réseau Entreprendre Rhône-Durance. Ainsi, cinq personnes ont rejoint ce dernier : [Charlotte Moretti](#) du cabinet [J. Causse & Associés](#), [Sylvain Dufour](#) qui a deux agences [MMA](#) sur le territoire du Grand Avignon, [Nadia Gourievidis Wihlberg](#) qui a été lauréate en 2020, et Yann et Sandrine Le Moel qui ont repris l'entreprise [Thermolack](#) à Plan-d'Orgon et ont également été lauréats en 2020.

Quant aux entrepreneurs qui rejoignent la liste des lauréats 2023, ils sont aussi au nombre de cinq. Parmi ceux présents à la soirée de rentrée, il y a Christophe Bazin qui a repris l'entreprise [Clarys](#) à Pernes-les-Fontaines et à Orange, spécialisée dans les installations de poêles à bois, [Charles Desombre](#) qui vient de reprendre AVM (Atelier du verre et de la miroiterie) et Actipose, deux sociétés dans la miroiterie et la pose de miroiterie à l'Isle-sur-la-Sorgue, et [Laurent Marteel](#) qui va ouvrir le club de karaoké Yaka Chanter au Pontet d'ici la fin de l'année ou en début d'année prochaine. La liste des nouveaux lauréats compte également [Fleur Masson](#) avec son entreprise thoroise [Le Beau Geste](#) qui produit des biscuits aux légumineuses bio et riches en fibres, et [Frédéric Baroni](#) de [DiveIT](#), une entreprise spécialisée dans le refroidissement des serveurs informatiques. Cette nouvelle année s'annonce donc riche en création et en reprise d'entreprises pour le Réseau Entreprendre Rhône-Durance.

---

## Appel à témoin pour identifier la victime de l'accident de l'Isle-sur-la-Sorgue

Ecrit par le 23 juillet 2024



**Après la découverte mercredi matin du corps d'un homme gisant au bord de la route à l'Isle-sur-la-Sorgue, les gendarmes de Vaucluse lancent un appel pour permettre l'identification de la victime.**

« Dans la matinée du 13 septembre 2023, le corps d'un homme d'une soixantaine d'années, de type européen, cheveux grisonnants, vêtu d'un t-shirt et short bleu, est découvert en bordure de route, sur la D25, route de Caumont à l'Isle-sur-la-Sorgue. Cette victime n'étant toujours pas identifiée, nous en diffusons un portrait-robot », explique le groupement de gendarmerie départementale du Vaucluse.

Toute personne susceptible d'apporter des éléments permettant son identification, peut contacter la brigade de gendarmerie de l'Isle-sur-la-Sorgue au 04 90 38 00 17 ou composer le 17.

Dans cette affaire, une femme d'une trentaine d'années a été arrêtée depuis et mise en examen pour homicide involontaire et délit de fuite. Elle est soupçonnée d'avoir percuté l'inconnu, qui n'avait pas de papier sur lui, et que les gendarmes cherchent donc à identifier.

L'autopsie du corps ayant confirmé la thèse d'un choc avec une voiture, la conductrice incriminée a été placée sous contrôle judiciaire et a vu son permis retiré. Cette dernière, ne conduisait ni alcoolisée, ni sous l'empire de stupéfiants.

L.G.



## Isle-sur-la-Sorgue : appel à témoins après la découverte d'un corps



**Dans la matinée du 13 septembre, le corps d'un homme d'une soixantaine d'années a été découvert en bordure de route, sur la D25 à l'Isle-sur-la-Sorgue. Les gendarmes lancent un appel à témoins pour identifier la victime.**

Le corps d'un homme d'une soixantaine d'années a été découvert dans la matinée du mercredi 13 septembre en bordure de route, sur la D25, route de Caumont à l'Isle-sur-la-Sorgue. Les gendarmes lancent un appel à témoins pour identifier la victime. Ils précisent que l'individu est de « type européen, cheveux grisonnants, vêtu d'un t-shirt et short bleu ».

Pour l'heure, l'hypothèse privilégiée est celle d'un véhicule qui aurait percuté le piéton. Toute personne

Écrit par le 23 juillet 2024

susceptible d'apporter des éléments sur les circonstances de cet accident ou tout élément permettant son identification, peut contacter la brigade de gendarmerie de L'Isle sur la Sorgue : 04.90.38.00.17.